



# Politique de remboursement

## Adhésion annuelle vendue sur [GESTIO/Zeffy/Uplifter](#)

- Aucun remboursement.
- Pour annuler un renouvellement automatique, rendez-vous dans votre [profil GESTIO](#), et cocher la case sous *Désabonnement renouvellement automatique*.

## Adhésion journalière vendue sur [GESTIO/Zeffy/Uplifter](#)

- Aucun remboursement.

## Adhésion annuelle vendue par un de nos représentants sur les sites (vendeur itinérant)

- Remboursement possible jusqu'à 10 jours après la journée d'adhésion inscrite sur le formulaire remplie avec notre représentant. Nous écrire à [communication@fqme.qc.ca](mailto:communication@fqme.qc.ca).

## Formations - Cours

- Remboursement à 100% si la formation n'a pas encore commencé.
- Si les cours sont commencés, vous devrez payer ces 2 montants :
  - le coût des cours déjà suivis;
  - une pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des cours qui n'ont pas été suivis.

## Vente d'équipement

- Aucun remboursement. Toute vente d'équipement est considérée comme une vente finale.

## Coupe Québec - pour les athlètes D1 :

- Remboursement partiel de la licence saisonnière sur présentation de justificatifs de l'impossibilité de participer aux événements de la saison en cours.
- Remboursement à 100 % des frais d'inscription sur présentation d'un billet médical, jusqu'au jour de l'événement inclus. Nous contacter à [adminsport@fqme.qc.ca](mailto:adminsport@fqme.qc.ca).
- Remboursement à 50 % des frais d'inscription en cas de maladie, blessure ou décès dans la famille dans les 24 heures suivant l'événement.
- Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de 24 heures après la fin de l'événement.

## Coupe Québec - pour les athlètes D2 :

- Remboursement partiel de la licence saisonnière sur présentation de justificatifs de l'impossibilité de participer aux événements de la saison en cours.
- Remboursement à 100 % des frais d'inscription et de la licence journalière jusqu'au jour de l'événement inclus. Nous contacter à [adminsport@fqme.qc.ca](mailto:adminsport@fqme.qc.ca).
- Remboursement à 50 % des frais d'inscription et de la licence journalière dans les 24 heures suivant l'événement.
- Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de 24 heures après la fin de l'événement.

## Autres événements

- Aucun remboursement, sauf si l'événement est annulé par la FQME.
- Nos événements ont lieu beau temps, mauvais temps.